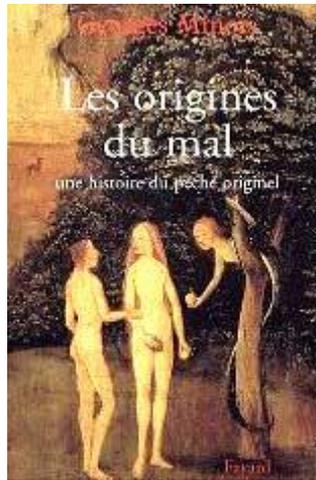


Source : <http://www.pseudo-sciences.org/spip.php?article1057>

Les origines du mal : une histoire du péché originel

Georges Minois. Fayard, 2002, 440 pages, 22 euros

Note de lecture de Jacques Van Rillaer - SPS n° 285, avril-juin 2009



Pourquoi les hommes sont-ils mortels ? Pourquoi souffrent-ils tellement et font-ils souvent souffrir leurs semblables ? Depuis l'Antiquité, des hommes élaborent des explications surnaturelles. Le premier livre de la Bible en présente une qui aura un impact énorme sur les croyances et la vie d'une multitude d'hommes. Vers le VI^e siècle avant notre ère, les rédacteurs de la Genèse ont imaginé un récit qui attribue l'essentiel de la responsabilité au Diable (le tentateur, jaloux de la nouvelle créature de Dieu), à Ève (la première à commettre « la » faute) et à Adam (qui s'est laissé séduire par sa femme).

Le récit de la consommation du fruit défendu occupe une place minime dans l'Ancien Testament. Il n'est pas mentionné dans les Évangiles. C'est Paul de Tarse (St Paul) qui a lancé l'idée que le Christ s'est incarné et a subi le supplice de la croix, pour que Dieu le Père pardonne le péché commis par Adam et Ève, un péché qui a scellé le sort de l'Humanité entière : l'expulsion de l'Éden, la transmission de ce péché à tous les hommes, la condition d'être mortel, les souffrances de l'accouchement, la domination de la femme par l'homme, l'obligation de travailler, la honte de la nudité.

Jusqu'à la fin du IV^e siècle, les chrétiens ont avancé des opinions contradictoires sur la culpabilité d'Adam et Ève et sur l'impact de ce péché (le mal est alors souvent expliqué par l'action du Diable). Augustin d'Hippone (St Augustin), un évêque africain obsédé par le problème du

mal, est l'inventeur de l'expression "péché originel" et le grand artisan d'une lecture littérale du récit de la Chute. Il organise des conciles à Carthage, qui aboutissent à l'affirmation de la doctrine du péché originel par le pape en 418. À partir de ce moment, le problème est réglé pour l'Église. Simplement les théologiens consacreront une énergie considérable à comprendre, à expliquer et à justifier une idée qui paraîtra, au fil des siècles, de plus en plus incompréhensible et même scandaleuse : Dieu, tout-puissant et infiniment bon, a condamné sans pitié l'humanité entière à d'injustes souffrances, par la faute de ses deux premières créatures et n'a accepté de pardonner que parce que son Fils bien-aimé a subi un supplice effroyable.

Au XVI^e siècle, l'interprétation du récit de la Chute devient une "pomme" de discorde entre catholiques et protestants. C'est alors que l'Église romaine veut en quelque sorte clôturer le procès d'Adam. Aussi le concile de Trente fait-il du péché originel un *dogme*.

Désormais tout catholique qui refuse le caractère historique du récit biblique est hérétique et encourt l'anathème. Autres dogmes du même concile : tous les hommes — à l'exception de la mère du Christ, "l'Immaculée Conception" — héritent du péché originel et doivent être baptisés pour qu'il soit effacé. Les enfants sans baptême ne peuvent aller au ciel. Leur âme va dans un endroit déjà imaginé par Thomas d'Aquin au XIII^e siècle : les limbes.

L'Église s'interdit de revenir sur les dogmes qu'elle a proclamés et ne peut donc faire autrement, aujourd'hui, que de continuer à affirmer, comme "vérités essentielles de la foi", le caractère *historique* du péché d'Adam et le rachat de ce péché par le supplice du Christ.

Ces dogmes sont donc répétés dans la dernière version du *Catéchisme de l'Église catholique*, publié par le Vatican en 1997 (éd. française en 1998 aux éd. du Cerf). L'Église reconnaît toutefois le caractère irrationnel de ses explications : "La permission divine de l'activité diabolique est un grand mystère" (Catéchisme, § 395), "La transmission du péché originel est un mystère que nous ne pouvons comprendre pleinement" (§ 404).

G. Minois montre que, tout au long de l'histoire du christianisme, des auteurs ont imaginé des interprétations symboliques du récit biblique : par exemple Pélagé au IV^e siècle ou Laménais au XIX^e. Ces conceptions ont été systématiquement refusées par l'Autorité catholique et les protestants fondamentalistes. L'énoncé de ces conceptions valait à leurs auteurs l'excommunication de l'Église et autres sanctions (à commencer par Pélagé, qui fut expulsé de Rome et dont les biens furent confisqués). À partir des années 1960, la question du péché originel a suscité une profusion de spéculations théologiques, publiées parfois dans un langage incompréhensible pour le commun des mortels.

À titre d'exemple, citons Louis Panier, professeur à la Faculté théologique de Lyon, qui s'exprime en langage lacanien. Après avoir rappelé qu'il ne sait pas ce qu'est le péché originel, mais que le texte biblique contient *"une vérité qui me concerne en tant que sujet"*, Panier réinterprète tous les éléments du récit. Par exemple, le fait que Dieu ait dit à Ève, en la chassant du paradis, *"ton mari dominera sur toi"* serait à entendre comme ceci : *"Dieu n'établit pas le pouvoir des hommes, il révèle à la femme la faille "insue" où il sera question pour elle d'entendre l'altérité de la parole"*. (*Le Péché originel*, éd. du Cerf, 1996, p. 96). Sa conclusion : *"Le péché originel concerne donc ce qui en chaque homme structure l'humanité, pour autant que pour chaque "un" l'unicité est signifiée, posée sous un signifiant qui se détache dans le réel (dans la chair du monde), ce sur quoi s'établit cette humanité singulière."* (p. 146). On en vient à se demander s'il faut embrasser la foi lacanienne pour conserver la foi dans le catholicisme.

L'ouvrage de Minois fait voyager à travers toute l'histoire de la culture chrétienne. En effet, la doctrine du péché originel a façonné l'image occidentale de l'homme. Elle a alimenté la culpabilisation du plaisir sexuel (pour beaucoup de théologiens, Adam et Ève ont commis le péché de la chair), mais aussi de la désobéissance et même de la connaissance scientifique. Elle a justifié l'ordre social (l'homme étant foncièrement incliné au mal, il faut de la violence pour maintenir l'ordre) et la misogynie – Paul de Tarse (St Paul) a affirmé que *"ce n'est pas Adam qui se laissa séduire, mais la femme qui, séduite, se rendit coupable de transgression"*. Le péché originel n'a pas seulement occupé les théologiens, il a été l'objet de réflexion pour de nombreux philosophes : Pascal, Leibniz, Kant, Hegel... Au XVIII^e siècle, il est devenu la cible privilégiée des rationalistes.

Au XIXe, Adam sera "tué" par le darwinisme. Les chrétiens qui accepteront la théorie de l'évolution en maintenant l'Adam historique devront se livrer à des contorsions intellectuelles qui aboutiront à la doctrine actuelle de l'Église : le corps est "tiré d'une matière déjà existante et vivante", mais chaque "âme" est créée par Dieu.

Minois consacre le dernier chapitre du livre aux progrès de la biologie et de la médecine, nouveaux "arbres de la connaissance". Pour bon nombre de croyants, il y a là des risques de désobéissance à Dieu tout à fait comparable à celle d'Adam et Ève. On peut dès lors se demander si des représentants de religions, qui ont imposé des règles absurdes, ont leur place dans les comités d'éthique.

La principale parade à l'ouvrage de Minois est joliment formulée par un théologien catholique dans la revue *Esprit & Vie* (2003, n° 81) : *"Disons d'emblée qu'un théologien rigoureux ne peut pas s'y retrouver, car G. Minois ne montre pas qu'il possède une intelligence spécifiquement théologique du thème qu'il aborde."* L'objection est exactement celle que des psychanalystes font à ceux qui critiquent les dogmes freudiens. Lorsqu'en 1929, Georges Politzer critiqua la psychanalyse, Hesnard écrivit : *"M. Politzer juge ici, manifestement, notre mouvement psychanalytique en homme du monde, en théoricien, en lecteur, quelle que soit sa perspicacité psychologique. Il n'y participe pas, n'étant pas praticien ni directement observateur, — comme, hélas, tous les critiques de la psychanalyse.¹"* (je souligne tous).

¹ G. Politzer, G. (1969) *Ecrits 2. Les fondements de la psychologie*. Textes réunis par J. Debouzy. Ed. Sociales, P. 215.